Le faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement

Andrew Heisz et Logan McLeod

Statistique Canada a publié récemment le premier rapport d'une série portant sur les tendances et les conditions dans les plus grandes régions urbaines du Canada. Le présent article contient les principaux points saillants. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport intégral pour en savoir plus :

Faible revenu dans les régions métropolitaines de recensement, 1980 à 2000, *par Andrew Heisz et Logan McLeod. 2004. Internet : www.statcan.ca/francais/research/89-613-MIF/89-613-MIF2004001.htm*

L'état des régions métropolitaines du Canada suscite un intérêt grandissant de la part de tous les Canadiens — gens d'affaires, représentants élus et grand public —, qui sont d'ailleurs de plus en plus conscients de la situation. Les Canadiens sont soucieux de ranimer la vie sociale dans les centres urbains. Pour ce faire, il est nécessaire de lutter contre la pauvreté, de rehausser le climat des affaires et d'offrir de nouvelles possibilités d'apprentissage et d'emploi à tous les Canadiens — y compris aux nouveaux immigrants et aux Autochtones.

Le présent article porte sur le revenu et le faible revenu dans les 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, de 1980 à 2000, à partir des données du recensement. Il traite de la situation des familles et des quartiers qu'elles habitent. L'objectif est de brosser un tableau statistique des régions urbaines du Canada et de décrire le revenu des Canadiens qui vivent dans ces régions. L'article résume les résultats couvrant l'ensemble des régions métropolitaines, des niveaux de revenu, des décennies et des groupes de population.

Andrew Heisz est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut le joindre au 951-3748. Logan McLeod est au service de la Division de la statistique de la santé. On peut communiquer avec lui au 951-4800. On peut joindre l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Le revenu de 1980 à 2000

Le revenu médian des familles[1] habitant une région métropolitaine s'établissait à 62 300 $ en 2000, en hausse de 1 % par rapport à 1990 (tableau 1). Dans l'ensemble, les revenus ont toutefois augmenté plus rapidement au cours des années 1980. Ainsi, le revenu familial médian dans les régions métropolitaines a grimpé de 5 % au cours des années 1980 et de 7 % au cours de la période s'échelonnant sur 20 ans.

Ces tendances globales se sont généralement manifestées au sein de chaque RMR, mais les résultats ont été variés. Au cours des années 1980, les revenus ont augmenté de 5 % ou plus dans 15 des 27 RMR, alors qu'ils ont stagné ou diminué dans 4 RMR. Ces dernières se situaient pour la plupart dans l'Ouest canadien, la région ayant été frappée de plein fouet par la récession des années 1980. Durant les années 1990, le revenu médian a stagné ou fléchi dans 12 RMR, mais il a continué à croître dans certaines RMR. Au total, 5 RMR ont affiché un taux de croissance de 5 % ou plus au cours des années 1990.

La plupart des résidents des RMR ont profité de la croissance économique des années 1980 dans une certaine mesure. Les revenus ont augmenté aux deux extrémités de la répartition du revenu, particulièrement à l'extrémité supérieure. La hausse des revenus dans la partie inférieure de la répartition du revenu a fait chuter le taux de faible revenu dans les RMR, celui-ci passant de 18,3 % à 17,2 % de 1980 à 1990[2]. Cette diminution a été partagée par la plupart des centres urbains.

Tableau 1 : Revenu médian des familles économiques

	1980	1985	1990	1995	2000	1980 à 1990	1990 à 2000	1980 à 2000
			$ de 2000				Variation en %	
Ensemble des RMR	**58 400**	**57 100**	**61 500**	**57 000**	**62 300**	**5**	**1**	**7**
St. John's	50 200	48 600	55 800	50 900	54 300	11	-3	8
Halifax	51 300	53 600	58 000	54 700	57 400	13	-1	12
Saint John	49 800	44 500	51 400	48 900	51 600	3	0	4
Chicoutimi-Jonquière	49 300	48 900	51 400	47 500	51 400	4	0	4
Québec	53 800	50 900	54 900	51 500	54 800	2	0	2
Sherbrooke	46 300	44 200	46 400	45 800	49 400	0	6	7
Trois-Rivières	46 300	44 800	48 500	46 300	48 400	5	0	5
Montréal	53 700	51 200	54 800	50 400	55 000	2	0	2
Ottawa-Gatineau	62 800	64 800	70 700	64 400	71 600	12	1	14
Kingston	53 000	55 600	59 400	56 300	59 800	12	1	13
Oshawa	61 000	63 900	68 800	65 900	71 500	13	4	17
Toronto	65 400	65 800	70 200	63 300	70 300	7	0	7
Hamilton	59 400	58 800	62 600	60 800	65 500	5	5	10
St. Catharines-Niagara	54 200	53 700	55 300	53 600	57 400	2	4	6
Kitchener	56 100	55 700	60 900	60 100	65 900	9	8	18
London	56 000	55 300	59 100	56 800	61 100	5	3	9
Windsor	54 100	58 900	59 000	62 500	68 500	9	16	27
Greater Sudbury	55 100	52 700	61 000	57 200	57 500	11	-6	4
Thunder Bay	59 200	58 600	62 800	59 900	60 500	6	-4	2
Winnipeg	54 500	55 400	56 800	53 500	57 300	4	1	5
Regina	59 300	58 200	60 300	56 200	59 800	2	-1	1
Saskatoon	55 000	53 600	54 300	51 600	55 000	-1	1	0
Calgary	66 400	63 000	66 200	61 900	69 000	0	4	4
Edmonton	63 900	58 100	61 200	56 600	63 000	-4	3	-1
Abbotsford	51 900	45 800	55 100	52 700	56 000	6	2	8
Vancouver	63 000	56 700	64 700	58 000	62 900	3	-3	0
Victoria	55 100	48 700	57 800	56 200	60 600	5	5	10

Sources : Recensements du Canada, 1981 à 2001

Au cours des années 1990, la croissance s'est manifestée davantage chez les familles à revenu élevé que chez les familles à faible revenu, dont le revenu a peu augmenté, voire diminué, dans bon nombre de RMR (graphique A). L'examen de la croissance des revenus aux 10e et 90e centiles en témoigne. Au 10e centile, le revenu est inférieur à celui de 90 % de la population et supérieur à celui de 10 % de la population. À ce centile, le revenu a chuté de 1,6 % au cours des années 1990; dans 9 RMR, il a diminué de 5 % ou plus. Parallèlement, au 90e centile, le revenu est supérieur à celui de 90 % de la population et inférieur à celui de 10 % de celle-ci. À ce centile, le revenu a grimpé de 7,7 %, 21 RMR enregistrant une augmentation d'au moins 5 %, et 7 RMR, une hausse de 10 % ou plus.

Sous l'effet de la baisse des revenus au 10e centile, le taux de faible revenu de toutes les RMR combinées a légèrement augmenté, passant de 17,2 % en 1990 à 17,7 % en 2000. Cependant, les tendances ont varié entre les RMR, le taux de faible revenu ayant augmenté dans certaines, mais diminué dans d'autres. La plus forte augmentation a été observée à Vancouver, où le taux est passé de 15,8 % à 19,1 %.

Graphique A : Au 90e centile, le revenu a crû dans toutes les RMR; au 10e centile, il n'en a été ainsi que pour la moitié d'entre elles.

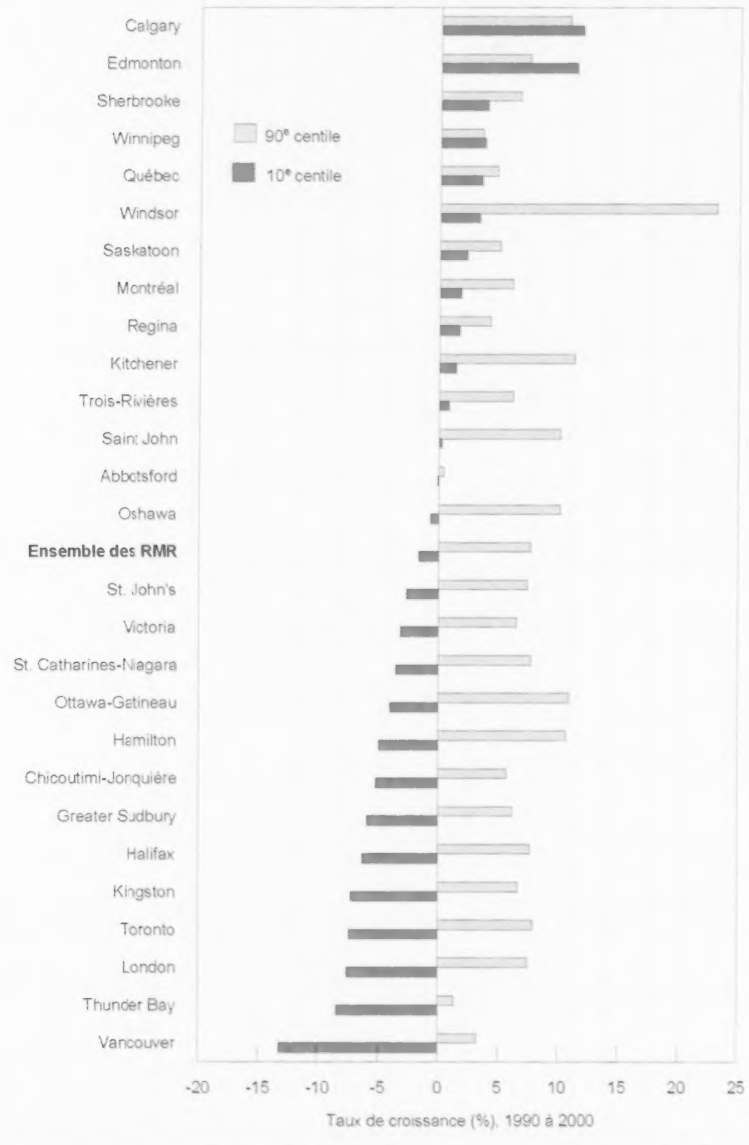

Sources : Recensements du Canada, 1991 à 2001

Taux de faible revenu plus élevés et en croissance chez les nouveaux immigrants

Les taux de faible revenu dans les RMR étant plus élevés parmi certains groupes, la représentation de ces groupes au sein de la population à faible revenu s'est révélée non proportionnelle. Trois groupes ont plus particulièrement eu tendance à présenter des taux de faible revenu supérieurs à l'ensemble de la population d'une RMR donnée : les nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés au cours de la décennie précédant le recensement)[3], les Autochtones et les familles monoparentales.

Le taux de faible revenu des familles monoparentales[4] s'établissait à 46,6 % en 2000, comparativement à 15,4 % pour les autres types de familles (tableau 2). Quoique élevé en 2000, ce taux se rapportant aux familles monoparentales était encore plus élevé en 1980 (54,2 %). En 2000, les membres de familles monoparentales constituaient une part importante et non proportionnelle de la population à faible revenu dans les RMR, soit 19,3 %, alors qu'ils ne représentaient que 7,3 % de l'ensemble de la population des RMR.

En 2000, le taux de faible revenu se situait à 35,0 % parmi les nouveaux immigrants, soit près du double du taux moyen pour l'ensemble des RMR. En 1980, par contre, ce taux n'était que de 23,1 %. L'augmentation a été marquée dans les RMR qui comptaient une forte population de nouveaux immigrants. À l'instar des parents seuls, la représentation des nouveaux immigrants au sein de la population à faible revenu était non proportionnelle.

Tableau 2 : Taux de faible revenu et proportion de la population selon le groupe, 2000

	Taux de faible revenu	Population	
		Total	Faible revenu
		%	
Ensemble des personnes	**17,7**	**100,0**	**100,0**
Autochtones	41,6	1,6	3,7
Nouveaux immigrants	35,0	9,0	17,7
Autres immigrants	18,3	20,8	21,5
Autres	14,7	68,7	57,0
Ne faisant pas partie d'une famille monoparentale	15,4	92,7	80,7
Faisant partie d'une famille monoparentale	46,6	7,3	19,3

Source : Recensement du Canada, 2001

Parallèlement à l'augmentation des taux de faible revenu chez les nouveaux immigrants, la proportion de ces derniers dans la population s'est aussi accrue, notamment au cours des années 1990. En 2000, 9,0 % des résidents des RMR étaient de nouveaux immigrants, comparativement à 6,1 % en 1990.

À Toronto et à Vancouver, deux grandes RMR, le taux de faible revenu a grimpé dans les années 1990. Cette augmentation n'a pratiquement touché que les nouveaux immigrants. À Toronto, le taux de faible revenu était de 17,7 % en 2000, en hausse de 1,8 point de pourcentage par rapport à 1990. Toutefois, parmi les nouveaux immigrants, ce taux a augmenté de 4,6 points pour atteindre 32,8 %, alors qu'il est demeuré presque le même dans le cas des autres groupes. À Vancouver, le taux de faible revenu a augmenté de 3,3 points de pourcentage pour s'établir à 19,1 %, mais il a grimpé de 10,7 points pour se situer à 37,4 % parmi les nouveaux immigrants. En revanche, il a monté d'à peine 0,7 point à 15,4 % parmi tous les autres groupes.

Dans les RMR, 41,6 % des Autochtones ont touché un faible revenu, soit plus du double de la moyenne nationale des RMR. À l'instar de celle des parents seuls et des nouveaux immigrants, la représentation des Autochtones au sein de la population à faible revenu était non proportionnelle. (Compte tenu des modifications apportées au processus de collecte de renseignements sur les Autochtones, ces derniers ne peuvent être définis de façon uniforme que dans les recensements de 1996 et de 2001.)

Les proportions d'Autochtones et d'immigrants varient considérablement entre les RMR. Par conséquent, la composition de la population à faible revenu varie aussi fortement. À Winnipeg, Regina et Saskatoon, les Autochtones constituaient plus de 20 % de la population à faible revenu. À Toronto et à Vancouver, ils ne correspondaient qu'à une faible proportion de la population à faible revenu, contrairement aux nouveaux immigrants qui en représentaient respectivement 32,0 % et 32,6 % (graphique B).

L'écart de revenu s'est accru entre les quartiers riches et les quartiers pauvres

L'élargissement de l'écart de revenu entre les familles à revenu élevé et les familles à faible revenu des RMR s'est traduit par une hausse de l'écart de revenu entre les quartiers à faible revenu et ceux à revenu élevé (déterminés selon les secteurs de recensement). Ainsi, à Toronto, le revenu familial médian des 10 % des quartiers les plus pauvres a augmenté de 0,2 % depuis 1980, alors qu'il a grimpé de 23,3 % dans les 10 % des quartiers les plus riches (graphique C). Cet élargissement de l'écart a été observé dans toutes les plus grandes RMR (graphique D). Dans certaines régions, comme Ottawa-Gatineau, Kitchener, St. Catharines-Niagara et London, le revenu a augmenté dans les quartiers à revenu élevé ainsi que dans les quartiers à faible revenu, la croissance étant toutefois supérieure dans les premiers. À Hamilton, Winnipeg, Calgary, Montréal, Québec et Edmonton, le revenu a grimpé dans les quartiers à revenu élevé et chuté dans les quartiers à faible revenu. À Vancouver, il a diminué dans les quartiers à faible revenu, mais il est resté inchangé dans les quartiers à revenu élevé.

Cependant, tandis que l'écart de revenu s'est creusé entre les quartiers les plus riches et les quartiers les plus pauvres, la proportion de quartiers à faible revenu est restée relativement stable de 1980 à 2000 dans les 27 RMR. (Un quartier est dit à faible revenu lorsque le taux de faible revenu dépasse 40 %.) En

Graphique B : La composition de la population à faible revenu variait considérablement selon la RMR.

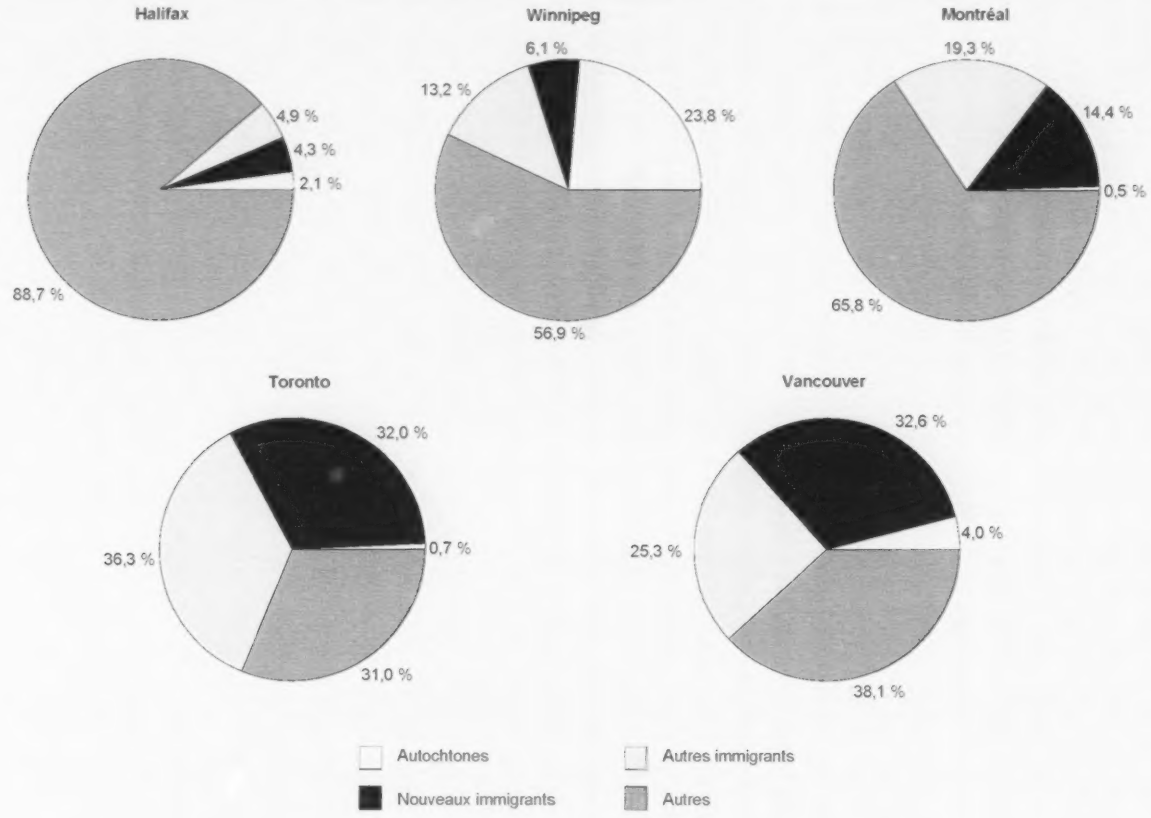

Source : Recensement du Canada, 2001

1980, les quartiers à faible revenu représentaient 6,1 % des quartiers des RMR. Cette proportion a chuté à 5,5 % en 1990, puis doublé pour passer à 11,8 % en 1995, avant de redescendre à 5,8 % en 2000 sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture économique.

L'emplacement des quartiers à faible revenu dans les plus grandes RMR constitue également un aspect à examiner. Ces quartiers forment-ils une grappe au centre-ville ou sont-ils dispersés à travers la RMR? À vrai dire, la réponse varie d'une RMR à l'autre au Canada. Dans certaines, comme Winnipeg (figure 1) et Vancouver, les quartiers à faible revenu forment une seule grappe dominante au cœur du centre-ville. D'autres, comme Toronto et Montréal, ont plusieurs grappes distinctes entourant un centre-ville relativement aisé.

En 2000, à Toronto et à Montréal, les quartiers à faible revenu étaient moins susceptibles qu'en 1980 de se situer au centre-ville et plus susceptibles de se trouver dans des grappes à l'extérieur du centre-ville. À Montréal, par exemple, le Plateau Mont-Royal était l'un des deux quartiers au sein desquels le taux de faible revenu dépassait 40 % en 1980, mais pas en 2000 (figure 2). L'autre était celui du Vieux-Montréal, où

Figure 1 : Quartiers à faible revenu* de Winnipeg, 2000

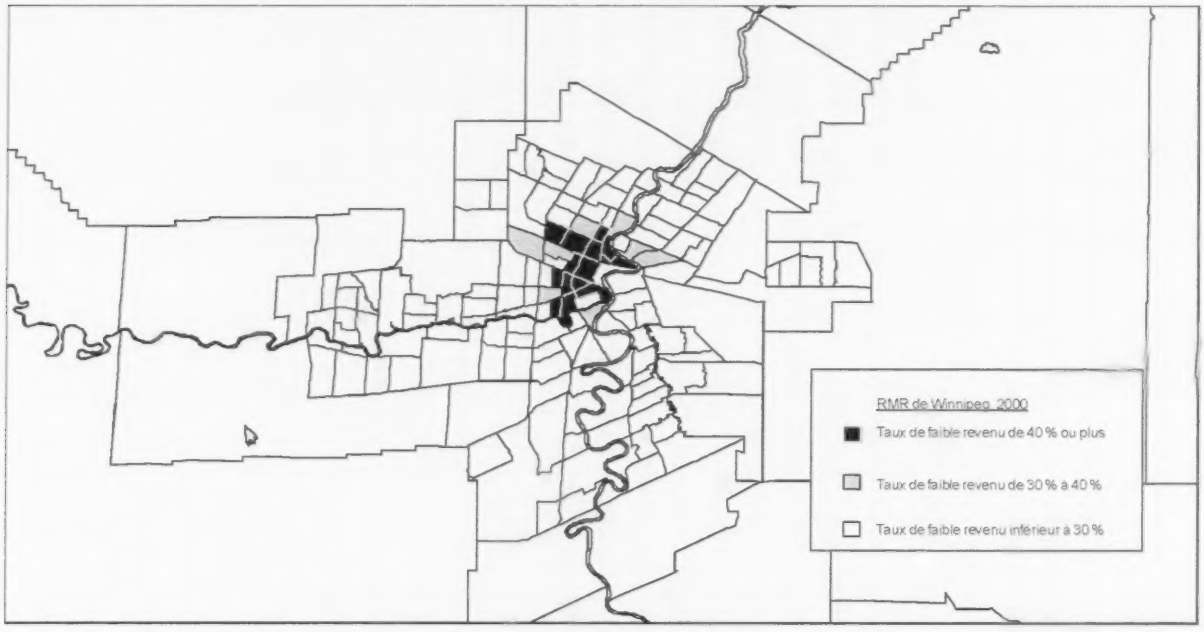

Source : Recensement du Canada, 2001

** Les quartiers sont déterminés selon les secteurs de recensement de 2001. Les quartiers à faible revenu sont ceux où plus de 40 % de la population qui y habite est à faible revenu.*

plusieurs nouveaux condominiums ont été construits. Parallèlement, trois grappes de quartiers à faible revenu plus éloignés du centre-ville ont émergé au cours de cette période : Hochelaga-Maisonneuve dans l'est de Montréal, Côte-des-Neiges et Parc-Extension (près du Mont-Royal).

Certains groupes plus susceptibles d'habiter des quartiers à faible revenu

Les nouveaux immigrants, les Autochtones et les familles monoparentales étaient plus susceptibles que les autres groupes d'habiter des quartiers à faible revenu. En 2000, 11,7 % des Autochtones résidaient dans un quartier à faible revenu, tout comme 9,7 % des nouveaux immigrants et 8,7 % des membres de familles monoparentales. Seuls 4,4 % de l'ensemble des résidents des RMR demeuraient dans des quartiers à faible revenu.

Graphique C : À Toronto, plus le revenu par quartier est élevé, plus le revenu médian augmente.

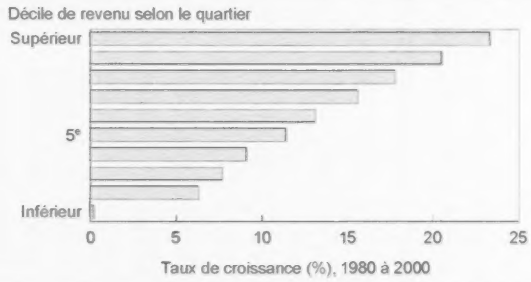

Sources : Recensements du Canada, 1981 à 2001

Figure 2 : Quartiers à faible revenu* de Montréal, 1980 à 2000

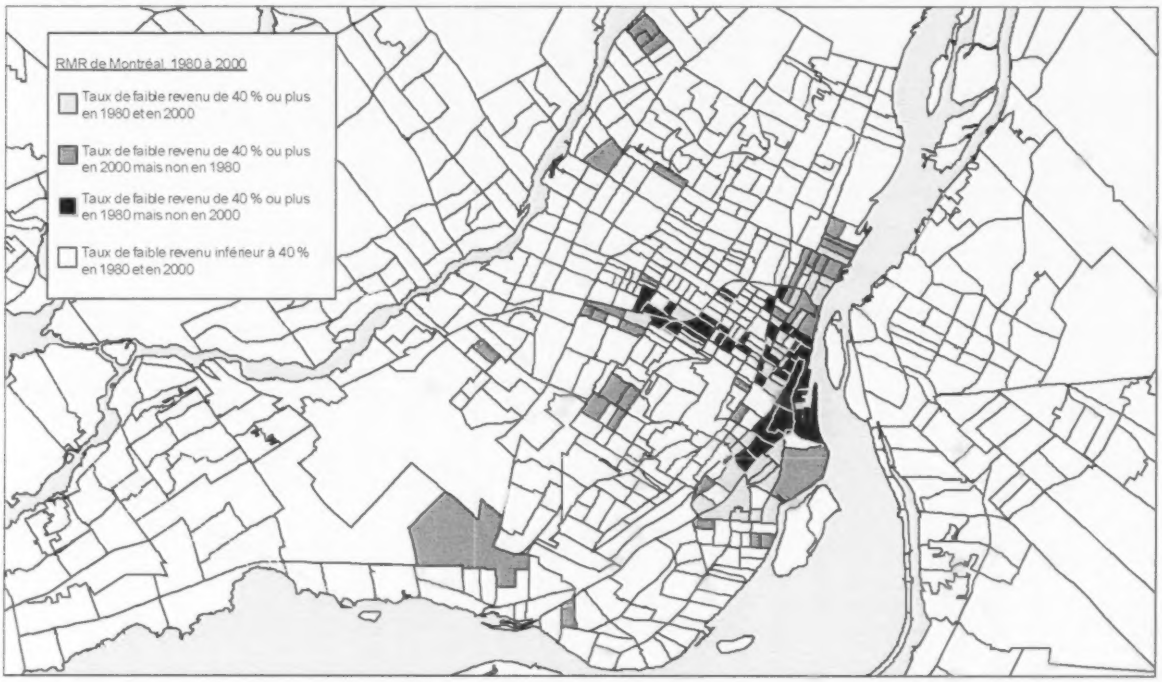

Sources : Recensements du Canada, 1981 à 2001

** Les quartiers sont déterminés selon les secteurs de recensement. Les quartiers à faible revenu sont ceux où plus de 40 % de la population qui y habite est à faible revenu. Dans la présente analyse, on a conservé les limites des secteurs de recensement de 1981 afin de calculer l'évolution du faible revenu, puis on a établi le graphique selon les limites de 2001.*

La constitution démographique de la RMR se reflétait sur celle des quartiers à faible revenu; les nouveaux immigrants représentaient une grande proportion des résidents des quartiers à faible revenu à Toronto et à Montréal, à l'image des Autochtones à Winnipeg, Regina et Saskatoon.

La proportion de nouveaux immigrants et d'Autochtones était importante et croissante dans les quartiers à faible revenu de plusieurs RMR. À Toronto, la proportion de nouveaux immigrants dans les quartiers à faible revenu est passée de 24,4 % en 1980 à 39,1 % en 2000. À Montréal, cette proportion est passée de 7,8 % à 19,4 %. À Winnipeg, la proportion d'Autochtones dans ces quartiers a également augmenté, de 24,5 % en 1995 à 30,8 % en 2000.

Sommaire

Le revenu familial de bon nombre de résidents des RMR a cessé de progresser dans les années 1990. Pendant cette décennie, le revenu des familles à revenu élevé s'est accru tandis que celui des familles à faible revenu a fléchi, et ce, dans de nombreuses RMR. Les taux de faible revenu ont par conséquent grimpé dans certaines RMR et baissé dans d'autres. Ils ont augmenté parmi les nouveaux immigrants qui, comme les Autochtones et les familles monoparentales, affichaient des taux nettement plus élevés que l'ensemble de la population en 2000. Par conséquent, ces groupes étaient fortement représentés dans la population à faible revenu des RMR.

Graphique D : La croissance du revenu variait considérablement selon la RMR et le décile de revenu.

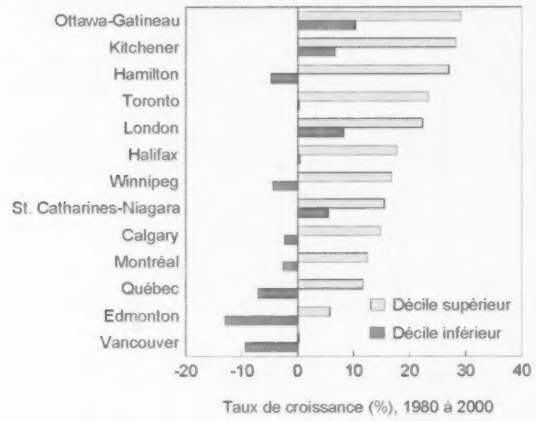

Sources : Recensements du Canada, 1981 à 2001

Les tendances relatives au revenu et au faible revenu observées au niveau familial se sont répétées au niveau des quartiers. Dans la plupart des RMR, le revenu a augmenté davantage au sein des quartiers à revenu élevé qu'au sein des quartiers à faible revenu. La proportion de quartiers affichant un taux de faible revenu supérieur à 40 % était pratiquement identique en 2000 et en 1980, mais les nouveaux immigrants, les Autochtones et les membres de familles monoparentales représentaient une part non proportionnelle. Dans certaines RMR, les quartiers à faible revenu étaient concentrés au cœur du centre-ville; dans d'autres, ils ont formé des grappes distinctes autour d'un centre-ville relativement aisé. Les quartiers à faible revenu se sont éloignés du cœur du centre-ville dans certaines RMR au cours de la période.

Perspective

Notes

1 Revenu des familles économiques calculé après transferts et avant impôts. Une famille économique désigne deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Les personnes hors famille sont exclues. Les tendances dégagées à partir du revenu ajusté par équivalent-adulte de toutes les personnes (les personnes hors famille et les membres des familles économiques) étaient similaires. Le revenu se rapporte au revenu total touché au cours de l'année précédant le recensement.

2 Le faible revenu est calculé après transferts et avant impôts. Une personne est dite à faible revenu si son revenu ajusté par équivalent-adulte est inférieur à la moitié du revenu médian ajusté par équivalent-adulte dans sa RMR. Ce seuil varie d'une RMR à l'autre, mais il s'établissait en moyenne à 33 600 $ pour une famille de deux adultes et deux enfants, en dollars de 2000. Pour les autres années, le revenu était rajusté en dollars de 2000 et comparé au seuil fixé.

3 On a inclus dans les totaux ayant trait aux immigrants les personnes nées au Canada vivant dans des familles dirigées par des immigrants. Les personnes qui ont immigré au cours de l'année du recensement ou de celle précédant le recensement sont exclues. Le revenu annuel de ces immigrants serait biaisé par défaut puisque ceux-ci n'auraient été au Canada que pendant une partie de l'année de référence, ou pas du tout.

4 Ne comprend que les familles monoparentales ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.